

# FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR FIA

RAPPORT ANNUEL  
30/12/2016

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du Commissaire aux Comptes	9
6. Comptes de l'exercice	13
Caractéristiques de l'OPC (suite)	33

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR

Code ISIN : FR0010859785 – Part I

FIA soumis au droit français

Fonds géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

### Objectifs et politique d'investissement

**Federal Obligation Variable ISR** est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ».

**Son objectif** est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Barclays Euro FRN une fois les frais de gestion déduits.

**La stratégie d'investissement** consiste à construire un portefeuille en intégrant des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance dans l'évaluation de la qualité des différents émetteurs.

Le fonds est constitué d'obligations en euro à taux variable, ou à taux fixe swappé, indexées sur les taux du marché monétaire (Eonia, Euribor), à hauteur de 80 % minimum de l'actif du fonds. Une part minoritaire du portefeuille (20 % maximum) pourra être placée sur des obligations indexées inflation ou dont le coupon est indexé sur le CMS (constant maturity swap) ou le TEC (taux de l'échéance constante).

Le choix des titres s'effectue en deux étapes :

- Une sélection de titres en se basant sur un processus rigoureux d'analyse du risque crédit, fonction de la qualité intrinsèque des émetteurs (résultats et perspectives, rating de l'émission, maturité, liquidité de l'émission, du coupon, etc) ; puis en complément
- La détermination des émetteurs qui intègrent le mieux les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans leur politique de développement (application du filtre Investissement Socialement Responsable).

Les investissements seront réalisés à hauteur de 90 % minimum sur des signatures en catégories d'investissement égales ou supérieures aux notations BBB- pour l'agence de rating Standard & Poor's, Baa3 pour l'agence Moody's ou BBB- pour l'agence Fitch. La notation retenue sera la notation la plus faible des trois agences. 90 % minimum des émetteurs bénéficieront d'une notation supérieure ou égale à BBB- ou équivalente. La cible de notation moyenne du portefeuille sera d'être supérieure ou égale à A-.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations mentionnées ci-dessus participe à l'évaluation globale de la qualité du crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

En cas de dégradation de la notation d'un titre conduisant à dépasser les limites de notation fixées ci-dessus, la société de gestion procédera à sa propre analyse du risque de crédit des instruments sélectionnés et pourra décider de céder ce titre en considération de l'intérêt des porteurs.

La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et + 1.

L'ajustement, à la hausse comme à la baisse, du degré de risque est réalisé en permanence par le gérant, en fonction de ses anticipations (possibilité d'utiliser des instruments de gestion des risques financiers appelés « instruments financiers à terme »).

- Indice de référence : Barclays Euro Floating Rate Notes Index (Barclays Euro FRN) (coupons réinvestis).

- **Durée minimale de placement recommandée : 1 an.**

- Fonds de capitalisation des revenus.

- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 16h00 et exécutées quotidiennement.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée du FIA sur les cinq dernières années. Le fonds ayant moins de 5 ans, l'indicateur de risque se base, pour la période d'historique manquante, sur la volatilité de l'indicateur ou du portefeuille de référence du FIA.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque de marché des obligations en euro sur lequel il est investi.

## 2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

### **Les changements substantiels au 30.12.2016 :**

Changement de valorisateur au 11/06/2016 (CACEIS au lieu de Federal Finance).

#### Politique d'investissement du fonds

Le premier semestre fut marqué par la persistance de craintes de déflation. L'offre toujours abondante de pétrole au niveau mondial a poussé les chiffres d'inflation à la baisse, dans un contexte de surcapacités industrielles globales. Cela a conduit les Banques Centrales à maintenir des politiques monétaires accommodantes : report de la hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine et baisse de ceux de la Banque Centrale Européenne. En Zone euro, la baisse des taux courts et l'intensification du Quantitative Easing (QE) a pesé sur les taux longs.

A partir de mai, la communication de la Réserve fédérale américaine est devenue moins accommodante suite à la remontée des prix du pétrole et à la réduction des craintes déflationnistes favorisant la remontée des taux longs américains. En Zone euro, la politique monétaire de la BCE est restée très prudente face aux difficultés de nature politique : difficultés à former un nouveau gouvernement espagnol, incertitudes en Italie entourant le futur référendum sur les institutions et fragilité du système bancaire, risque de sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, sur fond de populisme. Concernant le Brexit (23 juin), la réaction négative des marchés fut finalement de courte durée grâce à l'assouplissement monétaire de la Banque d'Angleterre et la forte baisse de la devise britannique. Ce contexte incertain favorisa la poursuite de la baisse des taux longs allemands qui devinrent négatifs.

Pendant l'été, les chiffres économiques américains plus rassurants, l'annonce des programmes économiques d'H. Clinton et D. Trump, ainsi que la perspective de gel de la production de pétrole par l'OPEP ont de nouveau soutenu les anticipations de reprise de l'inflation aux Etats Unis et en Zone euro. Au Japon, les craintes de stagnation de l'économie ont incité les autorités à mettre en place un plan de soutien budgétaire significatif et à assouplir la politique monétaire.

Malgré l'effet de surprise initial, l'élection de D. Trump le 08 novembre à la présidence des Etats-Unis a rapidement été intégrée par les marchés, très sensibles à la perspective de relance budgétaire et de baisses d'impôts. L'accord de Vienne (30 novembre) sur le pétrole et la publication de chiffres économiques rassurants ont encouragé la Réserve fédérale américaine à remonter ses taux directeurs de 0,25% en décembre, pour la première fois en un an. A l'inverse, la BCE a prolongé son programme d'achats d'actifs tout en annonçant une réduction du montant des achats mensuels de titres à partir d'avril 2017, montrant ainsi qu'elle restera accommodante tant que les anticipations d'inflation (en Zone euro) resteront faibles. Les marchés italiens ont été affectés par le « non » au référendum sur les institutions (04 décembre) et la nécessaire recapitalisation de banques fragilisées par leurs créances douteuses.

Dans ce contexte, Federal Obligation Variable ISR affiche pour 2016 une performance positive de -0,07% pour la part P et 0,54% pour la part I, à comparer aux 0,57% de son indice de référence, le Barclays Euro FRN, sur la même période. En 2016, l'actif du fonds s'est positionné dans une fourchette comprise entre 100 et 110 millions d'euros. Cependant, suite à la sortie d'un important porteur la dernière semaine de l'année, le fonds a fini l'année à 70,8 millions d'euros.

En termes de stratégie d'investissement, le fonds a été très actif sur le marché primaire des obligations à taux variables afin de capter les primes d'émission. Ce dynamisme sur le marché primaire se retrouve dans le turn over du portefeuille qui a atteint 97% en 2016. La gestion a procédé à deux ajustements d'exposition important cette année. Avant les élections en Grande- Bretagne tout d'abord, où décision a été prise d'alléger les expositions aux banques Britanniques, puis en fin d'année, afin de préparer d'important rachats.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	39 559 605,22	39 554 584,14
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE E3R+0.7% 27-01-22	5 000 000,00	5 002 790,00
NATL A E3R+0.57% 19-04-21	4 000 000,00	2 002 040,00
CITI E3R+0.83% 24-05-21 EMTN	3 000 000,00	2 001 500,00
G E3R+0.7% 29-04-19 EMTN	3 000 000,00	2 000 220,00
C E3R+0.68% 20-04-21 EMTN	2 700 000,00	1 714 298,89
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE E3R+0.5% 03-12-19	4 200 000,00	0,00
G E3R+1.0% 27-07-21 EMTN	2 000 000,00	2 034 196,44
ISPIM 0 04/17/19	2 009 150,00	2 014 219,00
N E3R+0.65% 23-03-18 EMTN	2 008 100,00	2 013 866,22

### Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## 4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- **PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES**

Conformément à l'article 314-75 du Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

- **INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE**

Le dispositif de liquidité mis en place au sein de la Société de gestion qui gère le FCP s'appréhende dans un contexte global intégrant à la fois l'actif et le passif des fonds. Ce dispositif est intégré à la politique de gestion des risques de la Société de gestion, avec révision de cette politique a minima une fois par an.

Le suivi du risque de liquidité à l'actif est réalisé avec des modèles et des hypothèses distincts selon les classes d'actifs. Le risque de liquidité est analysé en situation de scénario normal d'une part et en situation de stress test d'autre part.

Afin d'encadrer le risque de liquidité de chaque portefeuille, la Société de gestion mesure également la proportion du portefeuille pouvant être cédée en un jour.

Sur cette mesure, des seuils d'alerte sont définis pour chaque portefeuille ou famille de portefeuilles.

Les franchissements de seuils d'alerte sont présentés lors du Comité des Risques de la Société de gestion qui prend alors les mesures adéquates compte tenu du profil de liquidité des portefeuilles et de l'origine du franchissement de seuil.

- **CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION**

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

- **CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Ce fonds ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

- **POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Le souscripteur est invité à se reporter au site [www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr) où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

- **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

- **EFFET DE LEVIER**

- Montant total brut du levier auquel l'OPC a recours : 164,99%.
- Montant total net du levier auquel l'OPC a recours : 100,07%.

- **POLITIQUE DE REMUNERATION**

Conformément à la réglementation applicable et notamment à l'article 33 de l'instruction 2011-20 de l'Autorité des Marchés Financiers, les porteurs de parts peuvent prendre connaissance des informations relatives à la politique de rémunération des personnels de la société de gestion sur le site internet de la société de gestion [www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr).

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION  
1 Allée Louis Lichou  
29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 88 32.



## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**MAZARS**

**FCP  
FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Courbevoie, le 10 mai 2017*

Le commissaire aux comptes

Mazars :

---



---

Gilles DUNAND-ROUX

## 6. COMPTES ANNUELS

### • BILAN en EUR

#### ACTIF

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Immobilisations nettes</b>		
<b>Dépôts</b>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>90 142 804,14</b>	<b>103 224 031,19</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>88 087 587,95</b>	<b>101 193 773,41</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	88 087 587,95	101 193 773,41
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>	<b>2 000 579,17</b>	<b>2 001 907,78</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	2 000 579,17	2 001 907,78
Titres de créances négociables	2 000 579,17	2 001 907,78
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>5 917,02</b>	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 917,02	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>48 720,00</b>	<b>28 350,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	48 720,00	28 350,00
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>3 084 960,54</b>	<b>11 980 893,52</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
<b>Autres</b>	<b>3 084 960,54</b>	<b>11 980 893,52</b>
<b>Comptes financiers</b>		
<b>Liquidités</b>		
<b>Total de l'actif</b>	<b>93 227 764,68</b>	<b>115 204 924,71</b>

**PASSIF**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>70 602 824,84</b>	<b>92 538 801,43</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>		
<b>Report à nouveau (a)</b>		
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>88 598,55</b>	<b>100 432,02</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>190 577,71</b>	<b>524 122,93</b>
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>70 882 001,10</b>	<b>93 163 356,38</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>48 720,00</b>	<b>28 400,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>48 720,00</b>	<b>28 400,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	48 720,00	28 400,00
Autres opérations		
<b>Dettes</b>	<b>78 362,80</b>	<b>100 473,68</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
<b>Autres</b>	<b>78 362,80</b>	<b>100 473,68</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>22 218 680,78</b>	<b>21 912 694,65</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>22 218 680,78</b>	<b>21 912 694,65</b>
<b>Emprunts</b>		
<b>Total du passif</b>	<b>93 227 764,68</b>	<b>115 204 924,71</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS BILAN en EUR**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
LIF EURIBOR LIF 0316		4 006 600,00
LIF EURIBOR LIF 0616		4 007 200,00
LIF EURIBOR LIF 0916		4 007 400,00
LIF EURIBOR LIF 1216		4 007 000,00
NYS EURIBOR LIF 0317		2 003 100,00
NYS EURIBOR LIF 0617		2 002 300,00
NYS EURIBOR LIF 0917		2 001 300,00
NYS EURIBOR LIF 1217		2 000 100,00
XEUR FGBM BOB 0317	5 612 460,00	
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15,79	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	575 437,29	977 509,80
Produits sur titres de créances	5 435,78	18 124,16
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>Total (1)</b>	<b>580 888,86</b>	<b>995 633,96</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 189,66	
Autres charges financières		3 617,27
<b>Total (2)</b>	<b>2 189,66</b>	<b>3 617,27</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>578 699,20</b>	<b>992 016,69</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	308 496,58	424 513,06
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>270 202,62</b>	<b>567 503,63</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-79 624,91	-43 380,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>190 577,71</b>	<b>524 122,93</b>



### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de 12 mois clos le 30/12/2016 sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

#### Règles d'évaluation des actifs

##### Actions, titres de créances et valeurs assimilées

**Les actions et assimilées** négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal. Sources : Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

**Les obligations et valeurs assimilées** sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs.

##### Les Titres de Créances Négociables

Les TCN souverains et les BTAN sont valorisés en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.

Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, BMTN...) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les taux de marché utilisés sont :

Pour les BMTN, la courbe de taux swap Euribor 3 mois.

Pour le reste, la courbe de taux swap Eonia.

Les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé du différentiel entre la marge de négociation et la marge de l'émetteur.

Les TCN acquis à moins de trois mois ou les TCN dont l'échéance arrive à trois mois (92j) sont valorisés de façon linéaire à compter de cette date au dernier taux connu jusqu'à l'échéance. Toutefois, en cas d'écartement sensible entre le dernier taux connu et la valeur de taux marché estimée du titre, cette méthode sera écartée au profit de la valeur de marché.

##### Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

##### Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de la valeur liquidative ou à défaut, au cours de bourse à la clôture.

##### Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg.

**Les instruments non cotés** sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation en prenant considération par exemple les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré**

- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.

- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

#### **Les dépôts**

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### **Devises**

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

#### **Mode d'enregistrement des frais de transactions**

Les entrées de portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition « frais exclus » et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Ces frais s'entendent :

- des frais de gestion financière,
- des frais d'administration comptable,
- des frais de conservation,
- et des frais de distribution.

#### **Présentation comptable du hors bilan**

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

#### **Le résultat est déterminé selon la méthode des intérêts encaissés**

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Part I : Les frais de gestion fixes sont plafonnés à 0,60% TTC maximum sur la base de l'actif net.

Part P : Les frais de gestion fixes sont plafonnés à 0,80% TTC maximum sur la base de l'actif net.

#### **La commission de surperformance**

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la Société de gestion selon les modalités suivantes :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence défini ci-après, sur l'exercice comptable qui débute le 1er janvier et s'achève le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année.

La première période s'étend :

- pour la part I : de la date de création du FCP au 31 décembre 2011.
- pour la part P : de la date de création de la part le 22 juin 2015 au 30 décembre 2016.

- Indice de référence : indice Barclays Euro FRN (en Euro) calculé quotidiennement, dividendes nets non réinvestis. La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Lorsque, sur l'exercice, la différence entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence est positive, une provision de 20% net de taxes est appliquée sur la surperformance réalisée.

- Les périodes de référence s'achèvent sur la dernière valeur liquidative de l'exercice à fin décembre.

- Si en cours d'année, la performance du FCP, depuis le début de l'année civile est à la fois positive et supérieure à l'indice de référence calculé sur la même période, cette surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

- Dans le cas d'une sous-performance du FCP entre deux valeurs liquidatives consécutives, toute provision passée précédemment est réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

- La commission de surperformance est mise en paiement annuellement après la clôture de chaque exercice comptable du FCP. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

Aucune commission de surperformance ne sera constatée dans l'un des cas suivant :

- La performance du FCP est négative par rapport à la dernière clôture,
- La performance du FCP est inférieure à celle de son indicateur de référence par rapport à la dernière clôture.

#### **Frais de transaction.**

Les frais de transaction sont constitués des frais d'intermédiation et des commissions de mouvement.

- Frais d'intermédiation : l'intégralité des courtages est perçue par les intermédiaires.
- Commissions de mouvement : néant.

#### **Affectation des sommes distribuables**

##### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

##### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

##### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts I &amp; P</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus et moins-values nettes réalisées	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	<b>30/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>93 163 356,38</b>	<b>116 197 096,82</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	166 204 241,48	241 987 746,76
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-189 053 024,78	-265 034 578,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	322 671,85	511 491,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-165 784,12	-435 291,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	37 460,00	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-67 827,50	-21 302,50
Frais de transactions	-1 669,69	-1 936,47
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	182 090,54	-605 710,88
Différence d'estimation exercice N	469 651,52	187 021,47
Différence d'estimation exercice N-I	-287 560,98	-792 732,35
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-20 320,00	-1 662,50
Différence d'estimation exercice N	-48 720,00	-28 400,00
Différence d'estimation exercice N-I	28 400,00	26 737,50
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	270 202,62	567 503,63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments *	10 604,32	
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>70 882 001,10</b>	<b>93 163 356,38</b>

\* 2016 : Suite à un changement de méthode sur les intérêts courus sur obligations en intérêts encaissés, nous avons procédé à un reclassement comptable sans incidence sur l'actif net de l'OPC.

Suite à une mauvaise affectation d'un compte d'estimation en 2015, le report du montant N-I n'est pas cohérent. Cette régularisation n'a aucune incidence sur l'actif net. Elle permet le rétablissement de la différence d'estimation conforme au portefeuille au 30/12/2016.

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 029 178,34	11,33
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	80 058 409,61	112,95
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>88 087 587,95</b>	<b>124,27</b>
<b>Titres de créances</b>		
Bons à Moyen Terme Négociable	2 000 579,17	2,82
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>2 000 579,17</b>	<b>2,82</b>
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
Taux	5 612 460,00	7,92
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>5 612 460,00</b>	<b>7,92</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	8 029 178,34	11,33			80 058 409,61	112,95		
Titres de créances					2 000 579,17	2,82		
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							22 218 680,78	31,35
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	5 612 460,00	7,92						
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			20 425 028,36	28,82	38 993 214,40	55,01	26 714 505,19	37,69	1 954 840,00	2,76
Titres de créances			2 000 579,17	2,82						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	22 218 680,78	31,35								
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture							5 612 460,00	7,92		
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>30/12/2016</b>
Créances	Ventes à règlement différé	3 031 159,00
	Dépôts de garantie en espèces	50 240,97
	Coupons et dividendes en espèces	3 560,57
<b>Total des créances</b>		<b>3 084 960,54</b>
Dettes	Frais de gestion	78 362,80
<b>Total des dettes</b>		<b>78 362,80</b>



• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
<b>Part P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
<b>Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	152 774,556	166 204 241,48
Parts rachetées durant l'exercice	-173 672,116	-189 053 024,78
Solde net des souscriptions/rachats	-20 897,560	-22 848 783,30

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
<b>Part P</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
<b>Part I</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• **FRAIS DE GESTION**

	30/12/2016
<b>Part P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	308 496,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

• **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

**Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

**Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			5 917,02
	FR0011347145	FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	5 917,02
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	190 577,71	524 122,93
<b>Total</b>	<b>190 577,71</b>	<b>524 122,93</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-0,03	
<b>Total</b>	<b>-0,03</b>	

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	190 577,74	524 122,93
<b>Total</b>	<b>190 577,74</b>	<b>524 122,93</b>

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	88 598,55	100 432,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>88 598,55</b>	<b>100 432,02</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,10	
<b>Total</b>	<b>-0,10</b>	

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Part I</b>		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	88 598,65	100 432,02
<b>Total</b>	<b>88 598,65</b>	<b>100 432,02</b>

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>64 423 786,34</b>	<b>86 900 918,69</b>	<b>116 197 096,82</b>	<b>93 163 356,38</b>	<b>70 882 001,10</b>
<b>FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR P</b>					
Actif net en EUR				15,00	14,99
Nombre de titres				1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en EUR				15,00	14,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-0,10
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					-0,03
<b>FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR I</b>					
Actif net en EUR	64 423 786,34	86 900 918,69	116 197 096,82	93 163 341,38	70 881 986,11
Nombre de titres	60 938,990	81 159,247	107 177,690	85 910,183	65 012,623
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 057,19	1 070,75	1 084,15	1 084,43	1 090,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR			5,94	1,16	1,36
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	14,99	4,80	6,50	6,10	2,93

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
C E3R+0.6% 10-03-18 EMTN	EUR	1 800 000	1 805 887,80	2,55
HENK AG AND ZCP 13-09-21 EMTN	EUR	1 300 000	1 298 505,00	1,83
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 104 392,80</b>	<b>4,38</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
MACQ E3R+0.5% 27-10-17 EMTN	EUR	1 500 000	1 501 776,33	2,12
NATL A E3R+0.57% 19-04-21	EUR	2 000 000	2 024 896,00	2,86
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>3 526 672,33</b>	<b>4,98</b>
<b>BELGIQUE</b>				
A E3R+0.75% 17-03-20 EMTN	EUR	3 100 000	3 145 919,09	4,44
SOLV E3R+0.82% 01-12-17	EUR	800 000	804 334,09	1,13
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 950 253,18</b>	<b>5,57</b>
<b>CANADA</b>				
DESJARDIN E3R+0.4% 20/01/20	EUR	2 000 000	2 010 627,11	2,84
R E3R+0.6% 19-01-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 014 548,00	1,43
T E3R+0.48% 08-09-20 EMTN	EUR	2 000 000	2 018 681,67	2,85
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>5 043 856,78</b>	<b>7,12</b>
<b>DANEMARK</b>				
A E3R+1.6% 18-03-19 EMTN	EUR	1 000 000	1 026 272,33	1,45
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>1 026 272,33</b>	<b>1,45</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BBVA SENIOR FINANCE 3.75% 17/01/2018	EUR	2 000 000	2 151 231,48	3,03
S E3R+0.58% 08-03-18 EMTN	EUR	2 000 000	2 008 363,89	2,83
SANTANDER CONSUM E3R+0.62% 31-07-17 EMTN	EUR	3 000 000	3 003 730,00	4,25
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>7 163 325,37</b>	<b>10,11</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
AT T E3R+0.58% 04-06-19	EUR	1 000 000	1 006 715,42	1,42
B E3R+0.5% 26-07-19 EMTN	EUR	1 000 000	1 005 251,25	1,42
BANK OF AMERICA CORP E1R+0.77% 23-05-17	EUR	1 500 000	1 501 136,96	2,12
BANK OF AMERICA 4.25% 28/03/2018	EUR	1 000 000	1 001 879,06	1,41
CITI E3R+0.55% 11-11-19 EMTN	EUR	1 000 000	1 007 593,94	1,42
CITI E3R+0.83% 24-05-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 019 627,00	1,44
G E3R+0.7% 29-04-19 EMTN	EUR	1 000 000	1 007 266,67	1,42
MC DONA 0.5% 15-01-21 EMTN	EUR	600 000	608 322,82	0,86
MORG S E3R+0.7% 19-11-19	EUR	1 000 000	1 009 820,33	1,42
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE E3R+0.5% 03-12-19	EUR	4 200 000	4 206 336,50	5,94
UNIT P E3R+0.0% 15-07-20	EUR	800 000	803 123,69	1,13
UNIT T E3R+0.8% 22-02-18	EUR	1 600 000	1 612 118,49	2,27
W E3R+0.42% 02-06-20 EMTN	EUR	500 000	501 316,22	0,71
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>16 290 508,35</b>	<b>22,98</b>
<b>FINLANDE</b>				
P E3R+0.28% 11-03-20 EMTN	EUR	3 000 000	3 008 400,00	4,24
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>3 008 400,00</b>	<b>4,24</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FRANCE</b>				
AIR LI 0.125% 13-06-20 EMTN	EUR	1 400 000	1 406 880,90	1,98
BNP E3R+0.12% 30/03/2017	EUR	1 586 000	1 588 601,04	2,24
C E3R+0.68% 20-04-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 009 255,78	1,42
C E3R+0.72% 30-07-19 EMTN	EUR	4 000 000	4 017 800,00	5,68
CAPG E3R+0.85% 02-07-18	EUR	500 000	504 556,00	0,71
CHRI DIOR 0.75% 24-06-21	EUR	600 000	609 398,14	0,86
CREDIT DU NORD TV 02/18	EUR	2 700 000	2 713 877,40	3,83
GROUPE DANONE E3R+0.15% 03-11-18	EUR	1 200 000	1 202 772,00	1,70
HSBC E3R+0.55% 27-11-19 EMTN	EUR	3 000 000	3 028 979,33	4,27
S 0.0% 13-09-22 EMTN	EUR	2 000 000	1 954 840,00	2,76
STE DE E3R+0.7% 28-11-17	EUR	4 000 000	4 010 932,44	5,66
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>22 047 893,03</b>	<b>31,11</b>
<b>IRLANDE</b>				
G E3R+0.38% 21-01-20 EMTN	EUR	1 200 000	1 203 324,33	1,70
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 203 324,33</b>	<b>1,70</b>
<b>ITALIE</b>				
INTESA SANPAOLO E3R 18/05/2017	EUR	3 000 000	2 999 550,00	4,23
UNICREDIT TV 04/17	EUR	5 000 000	5 014 967,50	7,08
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>8 014 517,50</b>	<b>11,31</b>
<b>NORVEGE</b>				
DNB BANK E3R+0.32% 13-01-20 EMTN	EUR	3 000 000	3 007 411,00	4,24
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>3 007 411,00</b>	<b>4,24</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
BMW E3R+0.65% 15-07-19 EMTN	EUR	1 600 000	1 615 882,93	2,28
MYLAN NV E3R+0.87% 22-11-18	EUR	1 020 000	1 029 341,10	1,45
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>2 645 224,03</b>	<b>3,73</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
CS 0 10/16/19	EUR	3 000 000	3 014 717,17	4,25
VODAFONE E3R+0.95% 25-02-19 EMTN	EUR	1 000 000	1 014 719,31	1,43
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>4 029 436,48</b>	<b>5,68</b>
<b>SUEDE</b>				
A E3R+0.55% 12-09-19 EMTN	EUR	2 000 000	2 001 832,00	2,82
SKAN E E3R+0.6% 26-05-20	EUR	2 000 000	2 024 268,44	2,86
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>4 026 100,44</b>	<b>5,68</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>88 087 587,95</b>	<b>124,28</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>88 087 587,95</b>	<b>124,28</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
CARR B E3R+0.45% 16-10-17	EUR	2 000 000	2 000 579,17	2,82
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 000 579,17</b>	<b>2,82</b>
<b>TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>2 000 579,17</b>	<b>2,82</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>2 000 579,17</b>	<b>2,82</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	EUR	0,585	5 917,02	0,01
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 917,02</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>5 917,02</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>5 917,02</b>	<b>0,01</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
XEUR FGBM BOB 0317	EUR	-42	-48 720,00	-0,07
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-48 720,00</b>	<b>-0,07</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-48 720,00</b>	<b>-0,07</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-48 720,00</b>	<b>-0,07</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	48 720	48 720,00	0,07
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>48 720,00</b>	<b>0,07</b>
<b>Créances</b>			<b>3 084 960,54</b>	<b>4,35</b>
<b>Dettes</b>			<b>-78 362,80</b>	<b>-0,11</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-22 218 680,78</b>	<b>-31,35</b>
<b>Actif net</b>			<b>70 882 001,10</b>	<b>100,00</b>

<b>FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR P</b>	<b>EUR</b>	<b>1,000</b>	<b>14,99</b>	
<b>FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR I</b>	<b>EUR</b>	<b>65 012,623</b>	<b>1 090,28</b>	



## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR

Code ISIN : FR0012750529 – Part P

FIA soumis au droit français

Fonds géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

### Objectifs et politique d'investissement

**Federal Obligation Variable ISR** est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ».

**Son objectif** est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Barclays Euro FRN une fois les frais de gestion déduits.

**La stratégie d'investissement** consiste à construire un portefeuille en intégrant des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance dans l'évaluation de la qualité des différents émetteurs.

Le fonds est constitué de titres libellés en euro à taux variable, ou à taux fixe swappé, indexées sur les taux du marché monétaire (Eonia, Euribor), à hauteur de 80 % minimum de l'actif du fonds. Une part minoritaire du portefeuille (20 % maximum) pourra être placée sur des obligations indexées inflation ou dont le coupon est indexé sur le CMS (constant maturity swap) ou le TEC (taux de l'échéance constante).

Le choix des titres s'effectue en deux étapes :

- Une sélection de titres en se basant sur un processus rigoureux d'analyse du risque crédit, fonction de la qualité intrinsèque des émetteurs (résultats et perspectives, rating de l'émission, maturité, liquidité de l'émission, du coupon, etc) ; puis en complément
- La détermination des émetteurs qui intègrent le mieux les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans leur politique de développement (application du filtre Investissement Socialement Responsable).

Les investissements seront réalisés à hauteur de 90 % minimum sur des signatures en catégories d'investissement égales ou supérieures aux notations BBB- pour l'agence de rating Standard & Pours, Baa3 pour l'agence Moody's ou BBB- pour l'agence Fitch ou équivalent selon le processus de notation interne. La notation retenue sera la notation la plus faible des quatre contributeurs. 90 % minimum des émetteurs bénéficieront d'une notation supérieure ou égale à BBB- ou équivalente. La cible de notation moyenne du portefeuille sera d'être supérieure ou égale à A-.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations mentionnées ci-dessus participe à l'évaluation globale de la qualité du crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

En cas de dégradation de la notation d'un titre conduisant à dépasser les limites de notation fixées ci-dessus, la société de gestion procédera à sa propre analyse du risque de crédit des instruments sélectionnés et pourra décider de céder ce titre en considération de l'intérêt des porteurs.

La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et + 1.

L'ajustement, à la hausse comme à la baisse, du degré de risque est réalisé en permanence par le gérant, en fonction de ses anticipations (possibilité d'utiliser des instruments de gestion des risques financiers appelés « instruments financiers à terme »).

- Indice de référence : Barclays Euro Floating Rate Notes Index (Barclays Euro FRN) (coupons réinvestis).

- **Durée minimale de placement recommandée : 1 an.**

- Fonds de capitalisation des revenus.

- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 16h00 et exécutées quotidiennement.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée du FIA sur les cinq dernières années. Le fonds ayant moins de 5 ans, l'indicateur de risque se base, pour la période d'historique manquante, sur la volatilité de l'indicateur ou du portefeuille de référence du FIA.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque de marché des obligations en euro sur lequel il est investi.